

Le 13 avril 2010

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries **tenue le 13 avril 2010, à 19 h 30**, au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc Laflamme, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

BÉLANGER, Michel	Commissaire
BLANCHET, Yvon	Commissaire
BOLDUC, Danielle	Commissaire
BOLDUC, Jean-François	Commissaire
BOUTET, Fernand	Commissaire
BRASSARD, Bernard	Commissaire
CARON, André	Commissaire
DESCHÊNES, Martin	Commissaire
DION, René	Commissaire
DUFRESNE, Luc	Commissaire
GIROUX, Anne	Commissaire représentant des parents (secondaire)
LAFLAMME, Jean-Marc	Commissaire
NAPERT, Hélène	Commissaire
PAINCHAUD, Marie-France	Commissaire
PARENT, Huguette L.	Commissaire
POLQUIN, Sandra	Commissaire représentant des parents (primaire)
RENAUD, François	Commissaire
RODRIGUE, Brigitte	Commissaire
VEER, Fernand	Commissaire
VILLENEUVE, Lyne	Commissaire
HAMEL, Michel	Directeur général
BEAULIEU, Line	Directrice générale adjointe aux affaires éducatives
POULIOT, Paule	Directrice générale adjointe aux affaires administratives
PARENT, Jean-François	Secrétaire général

ÉTAIENT ABSENTS :

BROUSSEAU, Denys	Commissaire
CHABOT, Hélène	Commissaire
CÔTÉ, Benoit	Commissaire
DOMPIERRE, Christiane	Commissaire
RACINE, Daniel	Commissaire
TURCOTTE, Clément	Commissaire

M^{me} Danielle de Blois agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion préparé par Mme Hélène Napert, M. Jean-Marc Laflamme, qui agit en qualité de président, déclare la séance ouverte.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC-09/10-093

IL EST PROPOSÉ par M. Fernand Boutet et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mars 2010.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mars 2010.
6. Période de questions et correspondance des élèves.
7. Période de questions accordée au public.
8. Correspondance et dépôt de documents.
9. Nomination du directeur général.
10. Décision concernant la demande de révision d'une décision concernant l'élève dont le # de dossier est le 09/10-01.
11. Adoption de la politique et règles relatives aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction.
12. Élections scolaires et municipales simultanées.
13. Demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'agrandissement de l'école du Bois-Joli et du Bocage (du Bocage).
14. Rémunération du personnel électoral.
15. Réactions au projet de règles budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour 2010-2011.
16. Lancement de la consultation sur le volet activités physiques de la politique pour de saines habitudes de vie à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries.
17. Rapport du comité de parents.
18. Rapport du comité exécutif.
19. Rapport des comités du conseil.
20. Communication du président.
21. Communication de la Direction générale.
22. Questions et commentaires des commissaires.
23. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 MARS 2010

CC-09/10-094

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mars 2010 est parvenu aux membres du conseil des commissaires dans les délais prescrits par la Loi ;

IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Brassard et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mars 2010 soit approuvé avec les ajouts suivants :

- Ajouter le nom de M. Yvon Blanchet aux présences ;
- Ajouter le commentaire suivant de M. Bernard Brassard : « M. Bernard Brassard apporte des précisions sur le terrain synthétique multisports. Il souligne que l'engagement de la Commission scolaire dans ce dossier permettra d'accroître l'offre de services de la Polyvalente de Charlesbourg. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 MARS 2010

Le secrétaire général dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 16 mars 2010.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Mesdames Marianne Dubois et Ilona Lafitte, élèves de l'école du Parc, invitent les membres du conseil à visiter leur école, le vendredi 23 avril 2010, dans le cadre des vendredis animés. L'objectif est de leur faire découvrir leur projet éducatif dynamique qui permet aux élèves de vivre des activités d'enrichissement. Une invitation est remise à chaque commissaire.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Madame Marie-Pierre Lafitte, présidente du conseil d'établissement de l'école du Parc, fait part de ses préoccupations au regard de la baisse dramatique de la clientèle scolaire à cette école et ce, depuis 5 ans. Elle demande à la Commission scolaire de prendre conscience de cette situation et de procéder à la révision des bassins de clientèle des écoles avoisinantes afin d'équilibrer la clientèle dans les écoles de ce secteur.

M. Jean-Marc Laflamme mentionne que la Direction générale est sensibilisée à cette situation et qu'il est important de trouver des solutions pour assurer la survie de cette école.

Madame Brigitte Morin, enseignante à l'école du Parc, mentionne que depuis trois ans, il y a seulement un groupe de maternelle à l'école du Parc et que l'an prochain, 4 autres niveaux auront un seul groupe. Elle déplore cette situation et mentionne que certaines classes ont dû recevoir du soutien pour les enseignants parce qu'elles sont trop difficiles, ce qui représente des coûts supplémentaires pour la Commission scolaire. Elle souhaite également que l'école puisse accueillir des élèves des écoles avoisinantes afin d'assurer la survie de l'école du Parc.

M. Jean-Marc Laflamme remercie Madame Morin pour ces commentaires.

Madame Caroline Guérin, parent à l'école du Parc, invite les commissaires à venir visiter l'école le 23 avril prochain.

M. Michel Lefebvre, résident de Saint-Ferréol-les-Neiges, demande si la Commission scolaire, a pensé à une structure en bois pour la construction d'un gymnase à l'école du Petit-Prince.

M. Jean-Marc Laflamme mentionne que la Commission scolaire doit respecter les normes du MELS lors de l'ajout d'espace dans les établissements et ce, afin d'assurer la sécurité des élèves et de la population.

8. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Reddition de comptes.
- Invitation à l'Expo-Arts.
- Projet de procès-verbal de la rencontre du comité exécutif du 23 mars 2010.
- Procès-verbal du comité planification, gouvernance et éthique du 12 janvier 2010.

- Procès-verbal de la rencontre du comité de parents du 24 février 2010.
- Procès-verbal de la rencontre du comité organisation-planification du 9 mars 2010.
- Profil du protecteur de l'élève.
- Projection de clientèle pour 2010-2011.
- Journal Info Péo d'avril de l'école optionnelle Yves-Prévost.
- Liste des retraités.

CC-09/10-095

9. **NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

CONSIDÉRANT le poste à combler de directrice générale ou de directeur général;

CONSIDÉRANT le processus de recrutement de la direction générale établi par le comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT que le profil de compétences et d'expérience recherché et le processus de recrutement ont été adoptés par le conseil des commissaires lors de la séance du 16 février 2010;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par M. René Dion et résolu :

- de nommer M. Serge Pelletier, directeur général de la Commission scolaire des Premières Seigneuries et ce, à compter du 25 mai 2010;
- de mandater le président de la Commission scolaire, Monsieur Jean-Marc Laflamme, pour négocier et signer le contrat d'engagement et d'en faire rapport au comité exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Jean-Marc Laflamme remercie les membres du comité des ressources humaines qui ont procédé à la sélection du nouveau directeur général. Ce sont : Mme Huguette L. Parent, Mme Sandra Poliquin, M. René Dion, M. André Caron, M. Simon Celli et M. Jean-Marc Laflamme.

Un hommage particulier est rendu au nouveau directeur général par le président, M. Jean-Marc Laflamme, la vice présidente, Mme Huguette L. Parent, le vice président du comité exécutif, M. André Caron et par M. Michel Hamel. Le président remet un cadeau souvenir au nouveau directeur général et il cite que ce cadeau (un stylo spécial) servira à écrire des nouvelles pages de l'histoire de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries. Une épinglette de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries est remise par Mme Huguette L. Parent.

CC-09/10-096

HUIS CLOS À 20 h 20 : Mme Hélène Napert propose un huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC-09/10-097

FIN DU HUIS CLOS à 21 h : M. Jean-Marc Laflamme propose le retour en séance régulière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC-09/10-098

10. **DÉCISION CONCERNANT LA DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION CONCERNANT L'ÉLÈVE DONT LE # DE DOSSIER EST LE 09/10-01.**

CONSIDÉRANT les articles 9 à 12 de la Loi sur l'instruction publique qui permettent à un élève ou à ses parents de demander au conseil des commissaires la révision d'une décision;

CONSIDÉRANT les résolutions CC-98/99-051 et CC-98/99-052 qui instituent et forment le comité d'examen d'une demande de révision d'une décision;

CONSIDÉRANT la procédure établie à la Commission scolaire concernant le cheminement d'une demande de révision d'une décision visant un élève;

CONSIDÉRANT la plainte reçue concernant la décision de la direction du Centre de formation générale des adultes relativement au renvoi de l'élève dont le numéro de dossier est le 09/10-01;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de révision d'une décision ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lyne Villeneuve et résolu que le conseil des commissaires entérine la recommandation du comité de révision d'une décision concernant un élève, à l'effet de permettre la réintégration de l'élève dont le numéro de dossier est le 09/10-01, au Centre de formation générale des adultes.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
(13 POUR – 5 CONTRE)**

Départ de M. Luc Dufresne à 21 h 05.

Pause 21 h 05 à 21 h 15

CC-09/10-099

11. **ADOPTION DE LA POLITIQUE ET RÈGLES RELATIVES AUX CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT, DE SERVICES ET DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION**

CONSIDÉRANT la résolution CC-09/10-66 adoptée par le conseil des commissaires lors de la séance du 19 janvier 2010 concernant le lancement de la consultation de la politique et règles relatives aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction;

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation menée auprès des instances concernées, soit les associations de cadres;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité administration et vérification du 6 avril 2010;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de gestion du 7 avril 2010;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par Mme Anne Giroux et résolu d'adopter la politique et règles relatives aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. ÉLECTIONS SCOLAIRES ET MUNICIPALES SIMULTANÉES.

CONSIDÉRANT que le Directeur général des élections du Québec a déposé le 17 mars 2010 un rapport sur les modifications proposées à la Loi sur les élections scolaires dans lequel il propose au gouvernement cinq scénarios confirmant la faisabilité de la tenue simultanée des élections scolaires et municipales, et ce, dès 2013;

CONSIDÉRANT que les taux de participation aux élections des divers paliers de gouvernement et particulièrement celui des élections municipales et scolaires sont à la baisse;

CONSIDÉRANT le devoir que les différents paliers gouvernementaux ont d'innover et de proposer de nouvelles façons de faire pour favoriser l'expression de la démocratie;

CONSIDÉRANT que la simultanité des élections scolaires et municipales existe déjà dans plusieurs provinces canadiennes, notamment en Ontario et au Nouveau-Brunswick, depuis plusieurs années, et ce, avec succès;

CONSIDÉRANT que le Directeur général des élections du Québec confirme lui-même dans son rapport que plusieurs des scénarios proposés pourraient augmenter la participation populaire aux élections scolaires du fait que l'électeur n'aurait à se déplacer qu'une seule fois;

CONSIDÉRANT qu'un récent sondage Léger Marketing révèle que 87 % des répondants se disent favorables à la tenue simultanée des élections scolaires et municipales et que 82 % des répondants ont mentionné que cette simultanité les inciterait davantage à aller voter;

CONSIDÉRANT que plusieurs élus municipaux ont indiqué publiquement leur appui aux élections scolaires et municipales simultanées;

CONSIDÉRANT la demande de la FCSQ de reporter les élections scolaires de 2011 pour tenir des élections scolaires en même temps que les élections municipales de 2013;

IL EST PROPOSÉ par M. Fernand Veer et résolu:

- de demander au gouvernement du Québec de prendre une décision rapidement en faveur de la tenue des élections scolaires et municipales simultanées dès 2013 et de mettre en place les dispositions nécessaires permettant aux municipalités et aux commissions scolaires de bien préparer cette élection;
- de transmettre une copie de cette résolution à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, aux députés du territoire de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, aux maires des municipalités du territoire de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, au président de l'Union des municipalités du Québec, au président de la Fédération québécoise des municipalités du Québec et à la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
(15 POUR - 1 CONTRE – 1 ABSTENTION)**

CC-09/10-101

13. **DEMANDE AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE DU BOIS-JOLI ET DU BOCAGE (DU BOCAGE)**

CONSIDÉRANT l'importante croissance démographique de la municipalité de Boischatel;

CONSIDÉRANT que les données relatives à l'évolution de la clientèle scolaire laissent présager un important besoin de classes additionnelles;

CONSIDÉRANT que la municipalité dispose d'un terrain contigu à celui de l'école;

CONSIDÉRANT que la municipalité est disposée à céder à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries le terrain du 9, rue de l'Église, conditionnellement à ce qu'il serve à un agrandissement de l'école du Bois-Joli et du Bocage (du Bocage) pour permettre à tous les élèves du primaire de compléter leur scolarisation sur le territoire de Boischatel et ce, dès l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la résolution # 2010-62 de la municipalité de Boischatel à cet effet;

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'une analyse de la situation, la Commission scolaire des Premières-Seigneuries prévoit l'ajout de six classes pour ladite école;

IL EST PROPOSÉ par Mme Sandra Poliquin et résolu de demander l'autorisation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'ajouter six classes à l'école du Boisjoli et du Bocage (du Bocage);

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC-09/10-102

14. **RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL**

CONSIDÉRANT l'élection scolaire partielle du 25 avril 2010;

CONSIDÉRANT que l'article 30 de la Loi sur les élections scolaires stipule que la Commission scolaire fixe le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral;

CONSIDÉRANT que l'article 30 de la Loi sur les élections scolaires précise également que le tarif ne peut excéder celui fixé en vertu de la loi électorale;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fixer le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral;

IL EST PROPOSÉ par M. François Renaud et résolu de fixer le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral en prévision de l'élection scolaire du 25 avril 2010 en conformité avec le tableau des équivalences des fonctions du personnel électoral entre les niveaux provincial et scolaire préparé par le service des scrutins scolaires de la direction des opérations électorales du Directeur général des élections. Ce tableau se retrouve en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC-09/10-103

15. **RÉACTIONS AU PROJET DE RÈGLES BUDGÉTAIRES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT POUR 2010-2011**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 472 de la Loi sur l'instruction publique, le ministre doit consulter la Commission scolaire relativement aux règles budgétaires 2010-2011;

CONSIDÉRANT les projets de règles budgétaires 2010-2011 reçus à des fins de consultation;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité vérification, administration.

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Napert et résolu d'adopter le document « Avis de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries » et de le transmettre à la Direction générale du financement et de l'équipement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC-09/10-104

16. **LANCEMENT DE LA CONSULTATION SUR LE VOLET ACTIVITÉS PHYSIQUES DE LA POLITIQUE POUR DE SAINES HABITUDES DE VIE À LA COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a élaboré un volet portant sur les activités physiques à sa politique pour de saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT qu'elle désire soumettre ce projet à la consultation ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité administration et vérification du 6 avril 2010 ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale ;

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France Painchaud et résolu :

- que la Commission scolaire adopte, pour fins de consultation, le volet activités physiques de la politique pour de saines habitudes de vie à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries;
- que la Commission scolaire consulte le comité de parents et les conseils d'établissement;
- que la fin de la période de consultation soit fixée au 26 mai 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. **RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS**

Mme Sandra Poliquin mentionne que le comité s'est réuni le 31 mars 2010. Lors de cette rencontre, les membres du comité ont procédé à la consultation sur la politique linguistique de la Commission scolaire.

18. RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF

M. André Caron, vice-président du comité exécutif, mentionne que le comité exécutif s'est réuni le 23 mars 2010. Lors de cette rencontre, les sujets suivants ont été abordés :

- Achats de simulateurs pour le CFTC ;
- Acquisition de deux commutateurs pour le réseau de télécommunication
- Nomination d'un cabinet de vérificateurs externes
- Approbation de plans et devis
- Octroi de plusieurs contrats

19. RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL

Comité éducation

Mme Hélène Napert mentionne que la prochaine rencontre aura lieu le 19 avril.

Comité administration et vérification

M. Michel Bélanger mentionne que le comité s'est réuni le 6 avril 2010. Lors de cette rencontre, les sujets suivants ont été abordés :

- retour de consultation sur la politique et règles relatives aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction ;
- reddition de compte des orientations budgétaires 2009-2010 ;
- réflexion sur les orientations budgétaires 2010-2011 ;
- politique sur les saines habitudes de vie : volet activité physique ;
- informations préliminaires sur les règles budgétaires 2010-2011 ;
- plan quinquennal d'investissement ;
- demandes additionnelles d'investissement ;
- efficacité énergétique.

Mme Paule Pouliot mentionne que la Commission scolaire a reçu un prix reconnaissance de Hydro-Québec pour le projet d'économie d'énergie à l'école Montagnac.

Comité planification – gouvernance et éthique

Mme Marie-France Painchaud mentionne que le comité s'est réuni le 30 mars 2010. Lors de cette rencontre, les sujets suivants ont été abordés :

- nouvelles circonscriptions électorales ;
- protecteur de l'élève ;
- profil du protecteur de l'élève ;
- formation du comité de sélection pour l'engagement du protecteur de l'élève ;
- dossier Boischatel : demande d'agrandissement ;
- prochaine rencontre : 27 avril 2010.

Mme Huguette L. Parent demande la tenue d'un comité plénier afin que les commissaires soient informés du projet des nouvelles circonscriptions électorales.

Fondation des Premières-Seigneuries

M. Jean-François Parent mentionne que le souper de la Fondation aura lieu le 21 avril 2010. À ce jour, 106 personnes se sont inscrites à cette activité.

Comité consultatif du transport

Mme Anne Giroux mentionne que la prochaine rencontre aura lieu le 26 avril prochain.

20. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Le président, M. Jean-Marc Laflamme fait les communications suivantes :

- il participera au Conseil général de la Fédération des commissions scolaires les 16 et 17 avril 2010. Il y sera question, entre autres, du nouveau régime pédagogique ;
- il remercie les membres qui ont répondu au sondage et en donne les résultats. Majoritairement les commissaires sont favorables à l'allocation pour les frais de liens Internet ;
- les commissaires recommandent à l'unanimité la remise de bourses de 250 \$ aux élèves qui se méritent le prix du Lieutenant-Gouverneur et du Lieutenant général ;
- enfin, les commissaires approuvent la confection du calendrier des différentes séances et rencontres pour 2010-2011.

21. COMMUNICATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Mme Line Beaulieu mentionne que la Commission scolaire a remporté le prix Coup de cœur dans le cadre du concours des prix d'excellence de la FCSQ pour le projet « Murmures des murs » présenté par l'école Saint-Édouard.

M. Michel Hamel fait les communications suivantes :

- il mentionne que David Bergeron, élève de l'école de la Seigneurie, a été nommé lauréat de la semaine du programme Forces Avenir dans la catégorie élève engagé ;
- il présente l'état de la situation concernant les négociations locales et les rencontres tenues à ce jour avec le médiateur. Deux autres rencontres sont prévues en mai prochain ;
- il souligne le départ à la retraite de Mme Michelle St-Pierre, coordonnatrice au service du transport ;
- il mentionne que deux enseignantes de l'école du Boisé ont présenté un projet qui a remporté le 1^{er} prix – établissement primaire – dans le cadre des Prix reconnaissance *J'ai la tête à lire* pour les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Ce prix sera reconnu lors d'une cérémonie spéciale au Salon du livre de Québec.

Mme Paule Pouliot mentionne que 27 écoles de la Commission scolaire ont modifié leur façon d'éclairer leurs locaux, ce qui occasionne moins de consommation énergétique et par le fait même une facture réduite.

Elle fait part du projet réalisé à l'école de la Seigneurie concernant l'efficacité énergétique. Ce projet a été subventionné en partie par Hydro-Québec. Elle mentionne également que d'autres projets d'envergure seront mis de l'avant dans d'autres établissements.

M. Jean-François Parent rappelle le gala de l'entrepreneuriat qui aura lieu le mercredi 14 avril à compter de 17 h à l'école de la Farandole.

22. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

M. François Renaud demande les raisons pour lesquelles le président revient à la charge concernant les coûts défrayés par les commissaires pour l'utilisation de l'Internet. M. Laflamme mentionne que ce projet a été présenté afin d'assurer une certaine équité et qu'un projet de résolution sera rédigée à ce sujet.

M. Martin Deschênes demande des informations concernant la sécurité des jeux qui sont installés dans les cours d'école. Mme Line Beaulieu mentionne que tous les jeux sont approuvés par des professionnels avant d'être installés. De plus, M. Hamel mentionne qu'il existe des normes à respecter au niveau des CPE et que des vérifications doivent être faites sur les jeux.

M. René Dion demande que les dossiers présentés au comité de révision d'une plainte (comité 9 à 12) soient plus étoffés afin que les membres du comité aient en main tous les éléments essentiels pour prendre les meilleures décisions possibles.

Mme Huguette L. Parent souligne les anniversaires suivants :

- M. Michel Bélanger le 8 avril ;
- M. Fernand Boutet le 19 avril.

Mme Huguette L. Parent demande si l'école du Parc a développé un projet particulier afin d'attirer plus d'élèves dans cette école. Mme Line Beaulieu mentionne que lorsque le PEI a pris fin à cette école, une demande a été faite à la direction de présenter un nouveau projet. L'école a choisi les vendredis animés et ce projet fait l'unanimité auprès des parents et du personnel.

23. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

LE PRÉSIDENT,

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

Jean-Marc Laflamme

Jean-François Parent

Adopté en vertu de l'article 30 de la Loi sur les élections scolaires

Rémunération du personnel électoral

Président d'élection	40,50\$/heure
Secrétaire	35,00\$/heure
Adjointe au président d'élection	23,50\$/heure
Reviseur (commission de révision)	20,00\$/heure
Scrutateur	18,00\$/heure
➤ Forfaitaire BVA incluant la formation (12,5 heures)	225,00\$
➤ Forfaitaire BVO incluant la formation et le dépouillement (15 heures)	270,00\$
Secrétaire	17,00\$/heure
➤ Forfaitaire BVA incluant la formation (12,5 heures)	212,50\$
➤ Forfaitaire BVO incluant la formation et le dépouillement (15 heures)	255,00\$
Primo	20,00\$/heure
➤ Forfaitaire BVA incluant la formation et le transport des urnes (14,5 heures)	290,00\$
➤ Forfaitaire BVO incluant la formation et le transport des urnes (17 heures)	340,00\$
Aide primo	18,00/heure
➤ Forfaitaire BVA incluant la formation (13,5 heures)	243,00\$
➤ Forfaitaire BVO incluant la formation (16 heures)	288,00\$

Roger Boudreau, président d'élection
Le 26 mars 2010